

SUPAFIL MAX FRAME

Isolation par insufflation

279.413 / EN 14064-1 MW-EN 14064-1-S1-WS-MU1



SUPAFIL MAX FRAME

Laine minérale à souffler, isolant thermique, acoustique, incombustible, résistant au vieillissement, imputrescible, sans liants.

Highlights

- Isolant à insuffler en laine de verre pure, grand format, pour installations d'insufflation fixes

Build on us.



Supafil Max Frame

Domaines d'application

Isolant thermique à souffler sans joints pour structures porteuses en bois dans des bâtiments neufs et à rénover.

Mise en oeuvre

Les normes en vigueur et les règles reconnues de la technique s'appliquent. Veuillez aussi respecter les indications du fabricant des machines à souffler.

Programme de livraison

Sacs PE d'env.	kg	174,00
Palettes	kg	522,00 (3 Sacs)

Caractéristiques techniques

Spécifications	Symboles	Description / Données								Unité	Norme
Comportement au feu	Euroclass	A1								–	EN 13501-1
Température d'utilisation	–	jusqu'à 250								°C	–
Masse volumique env.	ρ	30 à 40								kg/m ³	EN 1602
Absorption d'eau à court terme	WS	la norme est remplie								–	EN 1609
Absorption d'eau à long terme	WL(P)	la norme est remplie								–	EN 12087
Coefficient de résistance de diffusion de vapeur	μ	1								mm	EN 12086
Classe d'affaissement	S1	Pas d'affaissement mesurable ($\leq 1\%$)								–	EN 14064-1
Capacité thermique spécifique	Cp	1,03								KJ/(KgK)	–
Résistance spécifique à l'écoulement de l'air	Ξ	20 (à 35 kg/m ³)								kPa s/m ²	EN 29053
Composition de durcissement pour utilisation dans les murs	S1	Pas d'affaissement mesurable ($\leq 1\%$)								%	EN 16064-1
Composé de durcissement pour application horizontale	S1	Pas d'affaissement mesurable ($\leq 1\%$)								%	EN 16064-1
Valeur nominale de conductivité thermique	λ_D	0,033								W/mK	EN 13162
Épaisseur de pose d'au moins	d	80	100	120	140	160	180	200		mm	–
Valeur nominale de la résistance thermique	R _D	2,40	3,00	3,60	4,20	4,80	5,45	6,05		m ² K/W	–
Débit d'injection	M	2,80	3,50	4,20	4,90	5,60	6,30	7,00		kg/m ²	–
Nombre de sacs /100 m ² *	–	17	21	26	30	34	38	43		Stk.	–
Épaisseur de pose d'au moins	d	220	240	260	280	300	320	340		mm	–
Valeur nominale de la résistance thermique	R _D	6,65	7,25	7,85	8,45	9,05	9,65	10,30		m ² K/W	–
Débit d'injection	M	7,70	8,40	9,10	9,80	10,50	11,20	11,90		kg/m ²	–
Nombre de sacs /100 m ² *	–	47	51	55	59	64	68	72		Stk.	–

*Pour une masse volumique de 35 kg/m³.

La commercialisation se fait par des revendeurs spécialisés.

Les caractéristiques de cette fiche technique correspondent à l'état de nos connaissances et à nos expériences à l'heure actuelle. Les connaissances et l'expérience ne cessent d'évoluer. Veuillez à toujours utiliser la dernière édition de cette fiche technique. La description des applications du produit peut ne pas tenir compte de conditions spéciales et de la situation dans des cas particuliers. Vérifiez que nos produits sont adaptés à l'usage concret prévu.

Certificats



BLAUER ENGEL (ANGE BLEU)

Le label de protection de l'environnement «Blauer Engel» a été attribué à Knauf Insulation pour de nombreux matériaux isolants en laine minérale dotés de la Technologie ECOSE®, Knauf Insulation Supafil, produits d'isolation soufflés et de laine de bois Heraklith®. Ces produits ont été récompensés pour leur respect de l'environnement et leur absence de polluants.



CERTIFICAT INDOOR AIR COMFORT GOLD

Knauf Insulation est la première entreprise au monde à avoir reçu le très convoité certificat Indoor Air Comfort Gold d'Eurofins. Au printemps 2010, Knauf Insulation a reçu le label de qualité dorée pour ses matériaux isolants en laine de verre non revêtus dotés de la Technologie ECOSE®. Il souligne que les produits répondent à tous les critères européens en matière de qualité de l'air intérieur.



MARQUAGE CE

En apposant le marquage «CE», un fabricant de l'Union européenne déclare qu'un produit donné satisfait aux exigences applicables définies dans les normes d'harmonisation correspondantes et que cela a été prouvé par la procédure d'évaluation de la conformité appropriée. Le marquage CE garantit que les produits étiquetés peuvent être commercialisés sans restriction dans l'UE (ou l'EEE) et garantit au consommateur une protection uniforme dans les domaines de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Le marquage CE n'est pas une preuve de qualité ni un label de qualité.



LABEL DE QUALITÉ RAL

Les matériaux isolants Knauf Insulation portant le label de qualité RAL, convainquent par leurs excellentes propriétés de protection contre la chaleur, le son et les incendies. Ils sont inoffensifs pour la santé et conformes à la directive européenne 97/69 de la Commission européenne. La laine minérale est fabriquée d'après des matières premières durables et constitue un produit de qualité respectueux de l'environnement, économique et sans danger pour une large gamme d'applications.



CERTIFICAT EUCEB

Tous les produits en laine minérale distribués par Knauf Insulation se composent de fibres non classées et sont certifiés par l'EUCEB. EUCEB (European Certification Board for Mineral Wool Products) est une initiative volontaire de l'industrie de la laine minérale. Il s'agit d'un organisme de certification indépendant qui veille à ce que les produits soient fabriqués à partir de fibres répondant aux critères de cancérogénicité selon la note Q de la directive européenne 97/69 / CE et du règlement (CE) 1272/2008.



CONFORMITÉ ECO-1

Le produit répond aux exigences les plus élevées d'eco-bau et de MINERGIE-ECO en ce qui concerne les aspects écologiques et sanitaires et reçoit la note eco-1. Convient parfaitement à MINERGIE-Eco, priorité no1 selon Eco-CFC.



DECLARE

Le label Declare évalue un produit en fonction de sa conformité avec toutes les obligations prévues pour la sélection de produits de construction qui respectent la norme du Living Building Challenge 4.0, y compris la bonne qualité de l'air intérieur, une acquisition responsable et une exemption de tout produit chimique.